

Défi Inter AF / Inde



Modèle de règlement à usage des coordinations nationales

TV5MONDE



INSTITUT
FRANÇAIS
INDIA



ARTICLE 1 – Organismes

Les Alliances Françaises d'Inde, associations à but non lucratif, sont les organisatrices du concours "Défi Inter-AF", ci-après nommé "concours".

ARTÍCULO 2 – Objet du concours

Les concurrents sont invités à participer à un questionnaire de culture générale, en français, à travers la plateforme digitale Kahoot.

Le concours se déroule en trois étapes :

- une phase de sélection locale organisée par chaque Alliance participantes (voir art.1)
- une phase de sélection nationale
- une finale internationale

A. Chaque Alliance participante organise ses propres sélections locales le vendredi 06 août 2021 à 19h00 (Zoom + Kahoot).

B. Chaque Alliance participante est libre d'organiser des sélections en présentiel ou à distance, en fonction de la situation covid-19 locale et des règles et/ou lois en vigueur.

C. La finale nationale se déroulera en format virtuel (Zoom + Kahoot) le 01 octobre 2021 à 19h00

D. La finale internationale se déroulera également virtuellement, le 27 novembre 2021

Chaque Alliance participante organise ses propres sélections locales.

Les Alliances participantes sont libres d'organiser les sélections en présentiel ou en distanciel, et ce en fonction de la situation sanitaire locale et des règles et/ou loi en vigueur.

La finale nationale aura lieu en format virtuel le (*indiquer date de la finale nationale*).

La finale internationale aura lieu également en virtuel, le (*indiquer date de la finale internationale*)

ARTICLE 3 - Conditions et modalités de participation

La participation au concours est entièrement gratuite.

Le concours est ouvert aux étudiants des Alliances Françaises participantes aux conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 16 ans au moment de l'inscription
- Disposé d'un niveau - ou en cours d'apprentissage - B1, B2, C1 ou C2
- Être actuellement inscrit dans un cours de l'Alliance Française
- Maintenir sa vidéo (webcam) allumée pendant la totalité des épreuves
- Les inscriptions sont limitées et réservées aux premiers inscrits.

Les apprenants ne répondant pas à ces critères ne pourront pas participer et/ou se verront exclus du concours.

La participation au concours implique une pleine acceptation du présent règlement, les participants devront en respecter l'ensemble des conditions. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation du participant.

Les 3 phases de sélections - locale, nationale et finale internationale - se dérouleront comme suit : un questionnaire de culture générale en français à travers la plateforme digitale Kahoot.

Les participants doivent utiliser deux dispositifs numériques pour participer, à travers deux plateformes, faciles d'accès et gratuites (conseil : un ordinateur pour accéder à Zoom pour l'espace de jeu virtuel, un téléphone portable pour répondre au questionnaire depuis l'application Kahoot).

Il est vivement conseillé aux participants de disposer d'une connexion internet stable et de s'assurer d'être dans un environnement calme au moment des épreuves.

Le concours est animé uniquement en français et les questions de culture générale sont également rédigées uniquement en français. Les réponses au questionnaire de culture générale proposées sur la plateforme Kahoot donneront lieu à un comptage de points et à un classement.

A l'issue des sélections locales, les 2 premiers finalistes seront désignés pour représenter leur Alliances à la sélection nationale.

A l'issue de cette sélection nationale, les 2 premiers finalistes seront désignés pour représenter le réseau dit "national" lors de la finale internationale.

ARTICLE 4 – Prix

Pour les sélections locales, chaque Alliance participante définit les 2 premiers gagnants, à travers un quizz. Au-delà du ticket d'entrée à la finale nationale, il n'y aura pas de prix attribués à ce stade, aux deux premiers gagnants du concours local.

Pour la finale nationale, les 2 premiers gagnants, hormis leur participation à la finale internationale, se verront également attribuer une tablette tactile. Le/La candidat-e classe-e 3eme remportera également une tablette tactile. Enfin, les participant/es classes de la 4eme

a la 15eme place se verront offrir une sélection de livres offert par notre partenaire, l'Institut Français en Inde.

Pour la finale internationale, les trois premiers gagnants se verront offrir un séjour linguistique de 15 jours à l'Alliance Française de Rouen-Normandie, logement en demi-pension inclus (petit-déjeuner et dîner). Les frais de transport seront couverts à hauteur de 900€ par gagnant. Tous les frais non compris dans le prix seront à la charge des gagnants. Les trois gagnants devront informer l'Alliance Française de Rouen-Normandie de leurs dates de séjour avec 4 mois d'anticipation.

ARTICLE 5 – Droits à l'image

Du seul fait de leur participation au concours, les participant autorisent les organisateurs à utiliser leurs nom, prénom, ainsi que l'indication de leur ville et pays de résidence, dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur les sites internet et les réseaux sociaux des organisateurs, et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autre que la dotation offerte pour cette opération.

La participation à la présente opération implique l'autorisation de diffusion de l'image des participants, s'ils sont déclarés gagnants, auprès des organisateurs à reproduire et exploiter leurs participations, leurs noms et leurs images sur tous supports (site Internet ; réseaux sociaux ; presse ; événements ; etc.) à des fins de promotion de l'opération, dans l'année suivant celle-ci. Cette exploitation ne donnera lieu à aucune contrepartie outre le bénéfice de la dotation. Les participants reconnaissent que l'utilisation de leur image ne constitue en aucune manière une obligation pour l'organisateur de l'opération. De plus, les participants reconnaissent qu'ils n'auront pas de droit de regard sur les photographies sélectionnées. Dès lors, ils n'auront pas la possibilité de s'opposer à leur diffusion, conformément aux termes du présent règlement.

ARTICLE 6 – Responsabilités

6.1 Responsabilités des organisateurs

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, en cas de force majeure, ou de toute autre cause, le concours devait être reporté, écourté ou annulé. Les organisateurs se réservent par ailleurs la possibilité de prolonger ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Des additifs et modifications à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant le concours. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables d'éventuels dysfonctionnements liés au réseau Internet lui-même ou liés à toute intrusion, tentative d'intrusion, fraude, défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle des organisateurs et ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la gestion du concours. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables de l'encombrement du réseau Internet, de la qualité de l'équipement des participants, ni de la qualité de leur mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le délai d'acheminement des réponses ou sur le temps de connexion nécessaire à la participation.

Aussi, les participants ne pourront réclamer quelconque indemnisation en cas d'incidents comme susmentionnés, de modification ou annulation du concours.

6.2 Responsabilités des participants

Il est expressément rappelé qu'il est de la seule responsabilité des participants de s'assurer que les informations qu'ils fournissent lors de leur inscription au concours, notamment leurs coordonnées, sont correctes et sincères, et qu'elles leur permettront de participer au concours.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La participation des participants au concours se fait sous leur entière responsabilité.

La participation au concours implique une attitude loyale, dans le respect du règlement. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier, sans préavis, et/ou de ne pas attribuer de prix à tout participant ayant méconnu les dispositions du règlement.

Les organisateurs se réservent également le droit de révoquer la participation de tout participant, si sa conduite est jugée inappropriée.

Inter AF Challenge



Model regulations for use by national coordinations



ARTICLE 1 - Organizers

The Alliances Françaises of India, non-profit associations, are the organizers of the “Défi Inter-AF” competition, hereinafter called the “competition”.

ARTICLE 2 - Object of the competition

Competitors are invited to participate in a general culture quizz, in French, through the digital platform Kahoot.

The competition takes place in three stages:

- a local selection phase organized by each participating Alliance (see art.1)
 - a national selection phase
 - an international final
- A. Each Alliance participating organizes its own local selections on Friday 06th of August 2021, 7.00PM (Zoom + Kahoot).
- B. Each Alliance participating is free to organize face-to-face or remote selections, depending on the local covid-19 situation and the rules and / or law in force.
- C. The national final will take place in virtual format (Zoom + Kahoot) on 01st of October 2021, 7.00PM
- D. The international final will also take place virtually, on the 27th of November 2021

ARTICLE 3 - Conditions and modalities of participation

Participation in the competition is completely free.

The competition is only open to the current students of Alliances Françaises under the following conditions:

- Be at least 16 years old at the time of registration,
- Level - or in the process of learning - B1, B2, C1 or C2,
- Be currently enrolled in an Alliance Française course
- Keep your video (webcam) on during all the competition,
- Registration is strictly on a first come first-serve basis

Learners who do not meet these criteria will not be able to participate and / or will be excluded from the competition.

Participation in the competition implies full acceptance of these rules, participants must comply with all of the conditions. Failure to comply with the conditions for participation set out in these rules will invalidate the participant's participation.

The 3 selection phases - local, national and international final - will take place as follows: a general culture questionnaire in French through the Kahoot digital platform and Zoom.

Participants must use two digital devices to participate, through two platforms, easy to access and free (advice: a computer to access Zoom for the virtual game space, a mobile phone to answer the questionnaire from the Kahoot application).

Participants are strongly advised to have a stable internet connection and to ensure that they are in a quiet environment during the events.

The competition is run only in French and general culture questions are also written only in French. Answers to the general knowledge quiz offered on the Kahoot platform will give rise to a count of points and a ranking.

- A. At the end of the local selections, the first 2 finalists will be appointed to represent their Alliances at the national selection.
- B. At the end of this national selection, the first 2 finalists will be designated to represent the so-called "national" network during the international final.

ARTICLE 4 - Price

For the local selections, each participating Alliance defines the first 2 winners, through a quiz. Beyond the entry ticket to the Indian national final, there will be no prizes awarded at this stage to the first two winners of the local competition.

For the national final, the first 2 winners, apart from their participation in the international final, will also be offered a touchscreen tablet. The 3rd class candidate will also win a touchscreen tablet. Finally, participants ranked from 4th to 15th place will be offered a selection of books offered by our partner, the French Institute in India.

For the international final, the first three winners will be offered a 15-day language stay at the Alliance Française de Rouen-Normandie, half-board accommodation included (breakfast and dinner). Transport costs will be covered up to € 900 per winner. All costs not included in the prize will be the responsibility of the winners. The three winners must inform the Alliance Française de Rouen-Normandie of their dates of stay within 4 months in advance.

ARTICLE 5 - Image rights

By virtue of their participation in the competition alone, participants authorize the organizers to use their surname, first name, as well as the indication of their city and country of residence, in any advertising-promotional event, on the websites and social networks of the organizers, and on any affiliated site or support, without this use giving rise to rights and remuneration other than the endowment offered for this operation.

The participation in this operation implies the authorization of distribution of the image of the participants, if they are declared winners, to the organizers to reproduce and use their participations, their names and their images on all media (website; social networks ; press; events; etc.) for the purpose of promoting the operation, in the year following it. This operation will not give rise to any consideration other than the benefit of the endowment. Participants acknowledge that the use of their image does not in any way constitute an obligation for the organizer of the operation. In addition, participants acknowledge that they will not have inspection rights over the selected photographs. Therefore, they will not be able to oppose their dissemination, in accordance with the terms of these regulations.

ARTICLE 6 - Responsibilities

6.1 Responsibilities of the organizers

The organizers cannot be held responsible if, in the event of *force majeure*, or for any other cause, the competition should be postponed, shortened or canceled. The organizers also reserve the right to extend or limit the period of participation, to postpone it or to modify the conditions, its liability cannot be incurred as a result. Additions and modifications to these rules may possibly be published during the competition. They will be considered as annexes to these regulations.

The organizers cannot be held responsible for any malfunctions linked to the Internet network itself or linked to any intrusion, attempted intrusion, fraud, technical failure or any other reason beyond the control of the organizers and having led to failures in the network administration, security, fairness, integrity or management of the contest. The organizers cannot be held responsible for the congestion of the Internet network, the quality of the equipment of the participants, nor the quality of their mode of access which could have repercussions on the delivery time of the answers or on the connection time required for participation.

Also, participants will not be able to claim any compensation in the event of incidents as mentioned above, modification or cancellation of the competition.

6.2 Responsibilities of participants

It is expressly recalled that it is the sole responsibility of the participants to ensure that the information they provide when registering for the competition, in particular their contact details, are correct and sincere, and that they will allow them to participate in the competition. competition.

It is up to all participants to take all appropriate measures to protect their own data and / or software stored on their computer equipment against any attack. The participation of participants in the competition is under their sole responsibility.

Participation in the competition implies a loyal attitude, respecting the rules. The organizers reserve the right to disqualify, without notice, and / or not to award a prize to any participant who has disregarded the provisions of the regulations.

The organizers also reserve the right to revoke the participation of any participant, if their conduct is deemed inappropriate.

